

Les enfants français au 19^{ème} siècle

Scolarisation

Rôle de l'école pour améliorer leur santé Importance du travail au sein de cette classe d'âge

Le 19^{ème} siècle est une période où des changements s'opèrent, et où des modifications dans le secteur économiques sont observées.

Ainsi, la France a connu une forte croissance économique (+ 4%) à partir de 1860 ; cela du fait de l'avènement de la révolution industrielle (*cliché 1*), mais aussi d'une hausse des prix des produits agricoles.

Chez les paysans, les conditions de vie s'améliorent de manière très sensible avec une augmentation de revenu entre 1837 et 1862 ; hausse pouvant atteindre 62%.

Cependant, la population rurale migre très progressivement vers la ville plus attractive en ce qui concerne les opportunités de travail et les salaires (l'agriculture étant souvent tributaire de conditions climatiques variables).



Cliché 1 • Fabriques à Argenteuil (peinture réalisée en 1888 de Gustave Caillebotte). On note une disparition dans les banlieues de Paris des activités agricoles au profit d'un développement industriel très rapide. © Domaine public

Ainsi, entre 1850 et 1900, la campagne a perdu près de 30% de sa main-d'œuvre (*cliché 2*).

En parallèle, même si les conditions de travail restent difficiles dans le secteur industriel (journées interminables et dimanche pas nécessairement chômé), il faut savoir que le niveau de vie des ouvriers s'améliore de manière importante.

La pauvreté touche près de 10% de la population, et marque de ce fait un net recul à la fin de 19^{ème}.

© Domaine public



Cliché 2 : Arrivée de Bretons à Saint-Denis pour travailler dans une usine de verrerie à la fin du 19^{ème} siècle. © Domaine public

Au début du 19^{ème} siècle l'espérance de vie ne dépassait pas 30 ans, et grâce aux progrès de la médecine (vaccination contre la variole notamment) elle atteint 37 ans en 1810.

Des progrès dans la prise en conscience et de l'intérêt de l'hygiène ont permis à la fin du 19^{ème} siècle de voir une nette progression de cette espérance de vie (elle arrive à 45 ans en 1900).

- Dans ce contexte, une frange de la population mérite d'être observée et évaluée : les enfants.
- Quelle « révolution », si cela est réellement effectif, s'est opérée chez cette catégorie de citoyens.

Le but de notre travail est d'évaluer les changements qui se sont opérés chez les enfants durant le 19^{ème} siècle. **1/3**

Le travail des enfants

Réalités concernant le travail des enfants au 19^{ème} siècle

Les enfants qui appartiennent à des classes sociales aisées (bourgeoisie, noblesse) bénéficiaient au début du 19^{ème} siècle souvent d'un enseignement individuel avec des précepteurs (cliché 3).



Cliché 3 : Les enfants de Martial Caillebotte (peinture réalisée en 1895 d'Auguste Renoir). © Domaine public

Parmi les enseignants recrutés, nombreux sont ceux qui provenaient du clergé.

Ce choix était basé sur plusieurs critères : l'érudition des ecclésiastiques, mais aussi le fait que la religion avait malgré la révolution française encore un impact et un engouement important au sein des familles qu'elles soient privilégiées ou non.

Des écoles privées ont également été créées par ces hommes d'églises ; écoles qui le plus souvent prenaient en charge les familles les plus aisées.

A contrario, les classes populaires n'ont pas comme priorité l'éducation des enfants.

Dans les campagnes, les enfants deviennent rapidement une main-d'œuvre pour effectuer les travaux des champs ou s'occuper des troupeaux (cliché 4).

Ils ne savent le plus souvent ni lire ni écrire, mais savent labourer très jeune les champs.

L'emploi des enfants est une réalité aussi bien dans les villes que dans les campagnes du fait de l'importante progéniture de ces classes populaires.

En ville, il est souvent difficile pour le chef de famille de nourrir de manière décente la totalité de sa famille (cliché 5).



Cliché 4 : La petite bergère (peinture réalisée entre 1814/1875 de Jean-François Millet). © Domaine public

En conséquence, afin d'avoir un salaire d'appoint nécessaire pour vivre de manière correcte, les enfants doivent travailler très jeunes.

Chez les artisans, les enfants enrôlés dans les ateliers familiaux souvent très jeunes, apprenaient le métier des parents de cette manière ; métier qu'ils allaient par la suite exercer.

D'autres enfants étaient placés comme ouvriers chez des patrons ou dans des fermes (cas du monde agricole).

Au début de 19^{ème} siècle plusieurs industries utilisent cette main-d'œuvre peu onéreuse :

- L'industrie textile. Les enfants sont très recherchés dans ce secteur d'activité car ils savent attacher les fils des métiers à tisser, et arrivent plus facilement que les adultes à nettoyer les bobines encrassées. La main-d'œuvre dans l'industrie textile était représentée dans 75% des cas par les femmes et les enfants.
- Les mines qui ont parfois des galeries très étroites ne permettant pas aux adultes de circuler.



Cliché 5 : Un martyr. Le marchand de violettes (peinture réalisée en 1885 de Fernand Pelez). © Domaine public

Cette quête des enfants dans le secteur industriel était favorisée par le fait qu'une consommation en fer et en charbon augmente du fait de la révolution industrielle.

La mécanisation a permis le recrutement d'une main d'œuvre peu qualifiée, et dans ce contexte certaines tâches difficiles à réaliser par les machines et pouvant être onéreuses, si elles sont effectuées par des adultes, sont attribuées aux enfants ; cela permettant une production à des tarifs très compétitifs.

La protection de l'enfance

La situation des enfants a généré certaines interrogations, et vers le milieu du 19^{ème} siècle certains députés et médecins s'inquiètent de la problématique du travail des enfants au sein des entreprises.

Ainsi le Docteur Villermé décrit, lors de visites effectuées dans des manufactures en 1830, la dure réalité du travail des enfants :

« *Les misérables créatures hébétées par un inconcevable travail et réduites à l'état des machines dont elles ne sont plus que les accessoires obligés* ».

Lorsque les jeunes effectuent leur service militaire, il est remarqué le fait que les hommes venant de cités industrialisées sont en moins bonne santé que ceux venant des campagnes.

Entre 1840 et 1850 près de 143 665 travaillent dans l'industrie, et près de 93 000 sont employés dans le secteur textile.

En conséquence les hommes politiques ont dû s'intéresser à cette classe sociale qui ne se manifestait pas.

Le but de ce regard intéressé est d'avoir pour un futur proche des adultes en bonne santé, et pouvant contribuer de cette manière à la prospérité du pays.

De ce fait différentes lois ont modifié les conditions de travail des enfants (voir tableau 1).

Tableau 1 - LES DIFFÉRENTES LOIS VOTÉES AU 19^{ÈME} SIÈCLE CONCERNANT LE TRAVAIL DES ENFANTS

ANNÉES	LOIS
1841	Une loi a été votée interdisant l'emploi des enfants uniquement lorsqu'ils avaient 8 ans. Cependant, cette loi concernait uniquement les entreprises ayant plus de 20 ouvriers.
1851	Une loi permet de fixer la durée de travail des enfants : - pour les moins de 14 ans, la durée maximale est de 10 heures ; - pour ceux ayant entre 14 et 16 ans, la durée maximale est de 12 heures.
1874	Une loi interdit toute embauche d'enfants de moins de 12 ans. En parallèle le travail de nuit est interdit pour ces jeunes, et les enfants ayant moins de 16 ans ne peuvent travailler le dimanche.
1892	La durée maximale de travail hebdomadaire est de 60 heures pour les enfants ayant entre 16 et 18 ans. Pour les enfants ayant moins de 13 ans, ils ne peuvent travailler que 10 heures par semaine.

À la fin du 20^{ème} siècle le nombre d'enfants travaillant dans l'industrie a diminué de manière conséquente pour deux raisons :

- Le fait que des lois de protection du travail de l'enfant soient promulguées ;
- Le fait qu'une dépression économique à la fin du 19^{ème} siècle impacte de manière importante le travail des enfants.

Éducation et rôle de l'école pour la santé des enfants

Scolarisation des enfants

Un dilemme a partagé la classe politique française prise en tenaille entre le fait que le travail des enfants permettait le développement économique du pays, et la nécessité d'une instruction de ces futurs citoyens.



Cliché 6 : École en 1872, dessin du journal «L'illustration». © Domaine public

Ce n'est qu'en 1833 que François Guizot donne à l'État la charge de la direction des écoles.

Chaque commune ayant plus de 500 habitants devait assurer la création d'une école pour les garçons. (cliché 6). À cette époque, 1/3 des communes n'avait pas d'école.

Découlant de cette mesure, chaque département devait créer une école normale en charge de la formation des instituteurs.

Ce n'est qu'en 1850 qu'une loi contraint les communes à prendre en charge l'éducation des filles.

Cependant, malgré ces dispositions, il est important de savoir :

- Que l'école n'était pas gratuite ; uniquement pour les élèves boursiers ;
- Que souvent dans les campagnes la scolarisation était considérée comme un luxe inutile ;
- Que l'intérêt de l'instruction n'a pu être mis en avant dès lors que la diminution de la charge de travail a été observée, et que les hausses de salaires ont permis aux familles d'avoir une réelle bulle d'oxygène sur un plan économique.

Ce n'est qu'en 1881 qu'une loi est votée ; loi qui a rendu l'école gratuite.

Le 28 mars 1882, à l'initiative de Jules Ferry (cliché 7), l'enseignement au primaire devient obligatoire.

Cette loi a permis d'obliger la scolarisation de tous les enfants. Ils tentent d'obtenir en fin de scolarité (entre 12 et 13 ans) le certificat d'études.

Cependant, en 1882 seulement 21 % des élèves obtiennent ce sésame.

La plupart des enfants quittent le cursus scolaire sans obtenir ce certificat.

Jules Ferry a voulu par cette loi concilier la vie républicaine des futurs concitoyens sans être en froid avec le clergé dont le pouvoir et l'influence était à cette époque important.

C'est la raison qui a conduit au travers de cette loi à mettre en avant plusieurs points :

- La nécessité d'une scolarisation régulière et complète entre 6 et 13 ans ;
- L'obligation d'un jour chômé pour assurer l'instruction religieuse.

Le but recherché par Jules Ferry au travers de cette loi est de mettre en avant chez les jeunes français les valeurs républicaines.

Cette volonté est clairement affichée également dans les programmes diffusés par les instituteurs.



Cliché 7 : Jules Ferry à l'origine de la loi sur l'instruction obligatoire en primaire (Peinture réalisée en 1888 par Léon Bonnat). © Domaine public

C'est ainsi qu'un ouvrage a été la base de l'instruction des enfants à cette époque ; ouvrage qui a été utilisé par de nombreuses générations d'élèves : « *Le tour de France par deux enfants* ».

Cet ouvrage écrit par G. Bruno (il s'agissait en fait d'un pseudonyme car l'auteur de ce manuel scolaire est une femme : Augustine Fouillée) avait pour but, au travers des pérégrinations de deux enfants dans les différents départements français, de promouvoir les valeurs de la III^{ème} république (travail et patriotisme, en mettant notamment au premier plan, la volonté d'une reconquête de l'Alsace et de la Lorraine). (cliché 8)



Cliché 8 : « *Le Tour de France par deux enfants* », un des livres de base des enfants à l'école primaire à la fin du 19^{ème} siècle.

© Domaine public

L'instituteur au 19^{ème} siècle

La première école normale a vu le jour en 1808 en Alsace.

À l'issue d'un apprentissage de 4 ans, le jeune instituteur obtient un brevet de capacité qui lui permet de demander la possibilité d'instruire les enfants après avoir eu le consentement du maire de la commune ou du prêtre.

Les écoles normales étaient réservées uniquement aux hommes, et les premières écoles normales réservées aux femmes apparurent en 1838.

Le recrutement des instituteurs se révèle une entreprise très difficile car ces enseignants ne reçoivent qu'un salaire dérisoire ; salaire ne leur permettant pas de vivre de manière correcte.

Aussi, nombreux sont ceux qui pour avoir un complément de revenu sont dans l'obligation d'œuvrer au sein de mairies comme secrétaires, ou pour certains travaillent dans des bureaux.

Un inspecteur d'académie (M. Carlier en 1838) a par ailleurs pointé cette difficulté lors d'une de ses inspections : « *Ce qui m'importe le plus en ce moment, c'est l'amélioration du sort des instituteurs communaux qui pour la plupart, ne mènent pas une existence honorablement assurée* ».

À cette période les instituteurs sont souvent assimilés à des indigents, et leur rétribution ne dépasse jamais 450 francs/an.

Les communes assurent par ailleurs leur logement, ce qui parfois peu poser quelques problèmes :

- Le pouvoir des maires sur les instituteurs ;
- Le fait que dans de nombreux cas les logements proposés aux instituteurs soient vétustes puisque l'enseignement n'est pas la priorité des édiles communaux.

Pire est la situation des institutrices qui reçoivent 400 francs/an (la discrimination liée au sexe était importante à cette époque). De plus, elles ne bénéficiaient pas d'un logement gratuit et devaient s'acquitter d'un loyer mensuel, qui était perçu par le maire (cas d'un logement communal) ou par un autre bailleur.

Impact de l'école sur la santé des enfants

Le ministre en charge de l'instruction publique (Guizot) s'est intéressé en 1833 aux conditions de travail et à la santé des instituteurs et des élèves qui fréquentaient les écoles primaires (cliché 9).

C'est ainsi que cette charge (santé et éducation) a été donnée à plusieurs acteurs en charge de l'instruction publique, cela afin qu'ils interviennent pour améliorer la santé des enfants et avoir des actions ciblées.



Cliché 9 : François Guizot ministre de l'instruction publique de 1832 à 1837. Photographie de Nadar en 1872. © Domaine public

→ L'inspecteur d'académie

Le ministère en charge de l'instruction publique a demandé aux inspecteurs d'académie de mettre en conformité les écoles considérées comme non salubres, et de se pencher également sur l'hygiène des enfants fréquentant ces établissements.

Le futur citoyen doit avoir une instruction, être propre, honnête et discipliné.

En ce qui concerne l'hygiène des enfants, des actions prophylactiques deviennent les fers de lance du ministère de l'instruction publique, cela pour éviter le développement d'épidémies (cholera, typhoïde, variole, pédiculose).

Les inspecteurs d'académie ont un rôle parfois difficile dans ce contexte, car il faut convaincre les autorités locales du bien fondé de développer l'hygiène au sein des écoles dont ils ont la charge.

En effet, ces actions nécessitent des frais, ce que certaines municipalités ont des difficultés à assumer ou à accepter.

Parfois les édiles de certaines communes ne prennent pas en compte les remarques, ou pire utilisent les fonds donnés par l'État pour améliorer l'hygiène des écoles, pour d'autres projets plus importants à leurs yeux.

En fait on peut percevoir une opposition entre deux courants d'idées : les inspecteurs d'académie qui interviennent pour diffuser des préceptes de santé publique, et les maires de communes dont l'instruction fait parfois défaut et qui ne comprennent pas cette prise de position qu'ils jugent parfois farfelue.

→ Les instituteurs

Leur rôle est prépondérant au sein des écoles françaises.

C'est ainsi qu'en 1854 ils obtiennent plus de crédibilité et du pouvoir auprès de la population du fait de leur intervention suite à une épidémie de choléra.

Outre les actions de sensibilisation pour éviter la propagation de cette affection, ils ont également eu une action sanitaire (action dans les soins des malades et l'ensevelissement des morts).

Des actions menées à titre individuel mais aussi de manière collective par les enseignants sont menées auprès des familles et des enfants pour améliorer la salubrité des logements ou réduire les risques de propagation de certaines infections (cliché 10 et 11).

... /...



Cliché 10 : Tableau pédagogique Armand Colin, réalisé pour les écoles primaires à la fin du 19^{ème} siècle. © Domaine public-Musée de l'école de Monceau-les-mines



Cliché 11 : « Le lavabo des enfants » Dessin de Henry Jules Jean Geoffroy dit Geo réalisée en 1885. © Domaine public

Cette charge a très rapidement permis à ces professionnels d'obtenir une importante crédibilité pour deux raisons :

- Leur instruction, qui est un motif de respect et de pouvoir. Ils peuvent répondre aux questions des citoyens car comme le curé, ils représentent le « savoir » au sein de leur commune ; des conflits du fait d'idées très différentes naissent par ailleurs entre eux.
- Les résultats obtenus suite aux actions préventives menées, qui majorent leur écoute et leur position sociale au sein des communes.

En 1860 il est demandé aux instituteurs de fournir des rapports concernant leurs conditions de travail et celles des élèves dont ils ont la charge.

On donne alors au corps enseignant un double rôle : celui de l'instruction, mais aussi un rôle d'hygiéniste.

C'est par le biais de l'instruction que l'instituteur donne les grandes lignes d'une vie plus sécuritaire pour les enfants et les familles.

Des actions de lutte contre l'alcoolisme (un réel fléau à cette période) ou la tuberculose, mais aussi le développement d'un programme de vaccination contre certaines épidémies, ont placé les instituteurs au centre de la politique de santé publique du pays.

→ Le rôle des médecins au sein des établissements scolaires

L'investissement des médecins dans les écoles a été tardif.

Avant 1864 le médecin joue le rôle du médecin de famille, et c'est la seule fonction qui lui est attribuée en cas d'intervention au sein des écoles.

En 1864, des actions préventives sont réalisées en association avec les enseignants.

Le rôle du médecin est de mettre en exergue les problèmes de salubrité de certains établissements, mais aussi d'avoir une action préventive pour éviter certaines épidémies.

Jules Ferry a compris l'intérêt de la prévention au sein des écoles, ce qui a conduit à la création en 1882 d'une commission d'hygiène des écoles primaires.

Cette commission a permis aux différents acteurs de l'instruction publique de mettre en place avec les médecins des actions ciblées sur certaines problématiques concernant la santé publique.

Il a fallu attendre cette période pour qu'une réelle collaboration entre enseignants et médecins puisse être objectivée.

Le médecin jusqu'en 1850 brillait par son savoir, mais son action curative était limitée du fait de connaissances encore très parcellaires.

De plus, nombreux sont les citoyens (les 2/3) qui ne consultent pas les médecins car ils sont conscients du niveau de connaissance du corps médical.

Le plus souvent les français ont recours à des médecines parallèles dispensées par des charlatans ayant une réputation importante, ou dispensent des soins pour leur famille en fonction des préceptes reçus par les parents.

Dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle les mentalités concernant les médecins changent, et des progrès dans le domaine scientifique ont permis de donner plus d'écoute et de pouvoir aux praticiens qui peuvent de ce fait imposer au sein de certaines écoles certaines politiques pour améliorer la santé des enfants.

Parfois des conflits d'influence ont pu naître entre les acteurs œuvrant dans la santé et ceux dans l'enseignement, mais le plus souvent l'État a mis en avant l'intérêt d'une action synergique balayant de ce fait des guerres idéologiques.

C'est grâce à des actions collaboratives entre enseignants et médecins que des progrès importants ont pu être observés dans le domaine de la santé publique.

Conclusion

De grands changements ont pu être observés pour améliorer l'instruction et la santé des enfants au 19^{ème} siècle.

Des progrès ont réduit leur exploitation au sein d'une Société qui a évolué du fait de la « révolution industrielle ». De nombreuses législations ont permis à partir de 1841 de mieux encadrer le travail des enfants.

Certaines personnalités politiques se sont inquiétées des conditions de vie des enfants, et ont milité pour améliorer leur instruction et leur santé.

Pour arriver à obtenir des résultats spectaculaires dans le domaine de la santé des enfants, l'État a demandé qu'un rapprochement entre les « hussards noirs de la république » (nom donné aux instituteurs suite à la loi de Jules Ferry) et les médecins soit effectif. (cliché 12)

Cette action conjuguée de ces deux corps de métier a permis de faire de grandes avancées dans le domaine de la santé publique à la fin du 19^{ème} siècle.

« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose qu'une pierre. Mais, de collaborer, elle s'assemble et devient un temple ».

Antoine de Saint-Exupéry.



Cliché 12 : « Hussard noir de la République » à la fin du 19^{ème} siècle en charge de l'enseignement dans une école de garçons.

©CC BY-NC-ND 2.0-Musée national de l'Education

Pierre FRANCES • Médecin généraliste • 1 rue Saint Jean Baptiste • 66650 Banyuls-sur-Mer

Solène DE MIJOLLA • Externe • 34000 Montpellier

Olivia ANDRIEU • Externe • 34000 Montpellier

Robert GAUBERT • Psychiatre • 66000 Perpignan

Inès JOSE • Interne en médecine générale • 34000 Montpellier

Bibliographie

- ❶ Fredj C. La France au XIX^{ème} siècle. Ed. Puf 2019.
- ❷ Barjot D. Histoire économique de la France au XIX^{ème} siècle. Ed. Nathan 1995.
- ❸ Daviet JP. L'économie préindustrielle 1750-1840. Ed. La Découverte 1993.
- ❹ Dewerpe A. Le monde du travail en France 1800-1950. Ed. Armand Collin 1998.
- ❺ Lavialle C. Le travail en question, XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle. Ed. Presses Universitaires François Rabelais 2018.
- ❻ Fureix E, Jarrige F. La modernité désenchantée : relire l'histoire du XIX^{ème} siècle français. Ed. La Découverte 2020.
- ❼ L'art et l'enfant. Chefs d'œuvre de la peinture française. Ed. Hazan 2016.
- ❽ Albertini P. L'école en France, XIX et XX^{ème} siècles. De la maternelle à l'université. Ed. Hachette 1992.
- ❾ Deubel P, Huart JM, Montoussé M, Vin-Datiche D. 100 fiches pour comprendre le système éducatif. Ed. Bréal 2007.
- ❿ Knittel F, Castets-Fontaine B. Le système scolaire en France du XIX^{ème} siècle à nos jours. Ed. Ellipses 2015.
- ⓫ Nourrisson D, Parayre S. Histoire de l'éducation à la santé à l'école : une lente et complexe ascension (XVI^{ème} et XX^{ème} siècles). Revue de Recherches en Éducation 2012 ; 50 : 81-94.
- ⓬ Vial J. Histoire de l'éducation. Ed. Que sais-je ? - 2019.
- ⓭ Parayre S. L'hygiène à l'École. Une alliance de la santé et de l'éducation XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. Revue de Recherches en Education 2011 ; 51 : 181-182.